



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formulaire 12269*03 : Enregistrement des psychologues au répertoire Adéli

Cerfa n° 12269*03 - Ministère des solidarités et de la santé

Permet de se faire enregistrer au répertoire Adéli des professions de santé (numéro Adéli) et d'obtenir le formulaire pré-rempli de demande d'attribution de la carte de professionnel de santé (CPS). Il est nécessaire de présenter les diplômes, certificats, titres ou autorisations originaux.

Accéder au
formulaire [PDF - 1.3 MB] [↗](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12269.do)
(https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12269.do)

Vérfié le 27 juin 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)